
Le Messenger Microfilm

Le Messenger

12-24-1895

Le Messenger, 16e N77, (12/24/1895)

Le Messenger

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.usm.maine.edu/fac-le-messenger-microfilm>

Recommended Citation

Le Messenger Collection, Franco-American Collection, University of Southern Maine Libraries.

This Microfilm is brought to you for free and open access by the Le Messenger at USM Digital Commons. It has been accepted for inclusion in Le Messenger Microfilm by an authorized administrator of USM Digital Commons. For more information, please contact jessica.c.hovey@maine.edu.

ABONNEMENT: On se paie \$1.50 par mois; 75 cent par trimestre; 40 cent par mois. Invariablement d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins de trois mois. On vend aux bureaux 40 cent par copie.

J. H. COTTEP. Propriétaire. J. L. K. LAFRAMME, Rédacteur.

LE MESSAGER

Religion et Nationalité.

BUREAUX: 156 rue Lisson, Lewiston, Me. Tout les lettres, cartes, etc. doivent être adressées à ce bureau. Les lettres non recommandées sont perdues. Le Messager est publié tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés.

LE DRAME DE SAINT-HENRI

Le premier témoin entendu, à cette séance, est Charles Lachapelle, boucher. Le seul point nouveau développé, c'est que lorsque le témoin a servi l'accusé, le matin du meurtre, ce dernier, au lieu de le regarder faire, s'est dirigé vers la porte, et a regardé dehors. Demers portait alors, d'après le témoin, un habitement foncé en points ronds. Le témoin n'avait pas vu François Xavier Vendette, bijoutier, à St-Henri. Le témoin raconte comment le cadavre était placé lorsqu'il l'a vu. Le corps était froid et raide. Rien de nouveau dans ce témoignage. M. Desmarais transquestionne ensuite le témoin. C'est lui qui est entré le premier dans le cabinet et a fait ouvrir la serrure. A travers du bureau, le témoin fait de légères contradictions, et aussi a reproché de l'enfant. Lors du premier vœu, le témoin avait dit dans son premier témoignage que l'enfant était dans la cuisine; aujourd'hui il n'est plus certain de ce fait. Si les rapports sont mal écrits, dit-il, n'adressant rien à M. Desmarais, ce n'est pas de sa faute.

Son témoignage contient encore plusieurs contradictions d'avec son premier témoignage, mais le témoin dit que c'est la faute des rapports qui sont mal faits. Zéphire St-Jean, marchand de glace, de St-Henri, est ensuite interrogé. St-Jean n'est que quel- que peu retenti de l'accident dont il a été victime le 30 novembre dernier. L'après le témoin, les plans, tels que présentés en cour, ne sont pas exacts. La porte est située opposé de là où elle est indiquée. Il contredit le témoin précédent quant à la position du bras gauche de la défunte. Ce témoignage a déjà été rapporté.

Le Dr Villeneuve est ensuite assermenté. Le témoin a allé au Dr Johnston pour faire l'autopsie du cadavre de Mme Demers. Le témoin donne ensuite des détails sur la manière dont l'autopsie a été faite.

La cour s'est ouverte à 10 h. 30, ce matin. Les jurés ont prié le juge Wartelle d'accélérer la marche du procès, afin qu'ils puissent aller passer le jour de l'an dans leurs familles. En levant la séance, son honneur a prié les avocats intéressés dans cette cause de l'aider à mener le procès rapidement. En conséquence, il a été résolu de commencer les séances à 10 heures précises le matin, et de les continuer jusqu'à six ou sept heures du soir. La Couronne a fait application pour faire lire le témoignage du Dr Draper, donné au premier procès, mais M. Desmarais s'y est opposé, et le président du tribunal a pris l'affaire en délibéré.

Le premier témoin entendu est le Dr Archambault, de St-Henri. C'est le troisième témoignage que le témoin donne sur cette cause. Cette fois-ci, la Couronne l'interroge comme expert, et le témoin, comme les autres médecins de la Couronne, fait remonter la mort à cinq heures et plus du moment de la découverte du cadavre.

M. Desmarais transquestionne ensuite le témoin. Il dit qu'il n'est pas sûr qu'il ait vu la mort de sa femme, celui-ci s'est mis à sangloter et il a paru recevoir un choc considérable. C'est le témoin

qui a ordonné qu'on donna du cognac à Demers. Le sang qui était sur terre n'avait pas l'odeur de putréfaction. La témoin a cru en premier lieu à un suicide, et ce n'est qu'à la seconde blessure qu'il s'est dit que la femme avait été assassinée. D'après ce que le témoin a vu lui-même, il ne peut pas dire à quelle heure remonta la mort. M. Desmarais fait subir au témoin un contre-interrogatoire très sévère.

Lucien Boucher, hôtelier à St-Henri, est ensuite interrogé. La seule chose qu'il raconte, c'est une conversation que le témoin a eue avec l'accusé sur la rue, pendant l'enquête du coroner. Le témoin lui avait alors fait la réflexion suivante: "C'est dommage que je ne sois pas en la possession du meurtrier, je le prendrais dans ma cour." Sur ce, Demers, qui était venu lui demander une information, tourna de côté et s'en alla.

En transquestion, le témoin dit que lorsque Demers l'a salué en passant, le matin devant son hôtel, il l'a salué comme il le faisait habituellement et naturellement. Mlle Pamela Dupont, de St-Henri, est ensuite interrogée. Ce témoignage n'a rien révélé de nouveau. La jeune servante n'a rien vu dans la cour de la maison de M. Boucher, le jour du meurtre.

Mme Blain est le témoin suivant. Le témoin dit que lorsqu'un peut passer sur la plateforme de l'épicerie sans être vu de chez le témoin. Ce témoignage n'a rien de nouveau non plus.

Un nouveau témoin est amené devant la cour. C'est M. Philias Blain, commis chez son fils, Philippe Blain. Il était au magasin de son fils le jour du meurtre. La porte du magasin est tout près de celle de Demers. Le témoin arriva à son travail vers 7 h. 30. Il s'est tenu sur le trottoir, à la porte du magasin, presque toute l'avant-midi. Il n'a vu ni entrer ni sortir qui que ce soit chez Demers chez Deguise. Toutefois, lorsque le témoin avait le dos tourné, il n'est pas impossible que quel- qu'un soit entré ou sorti, mais il croit qu'il l'aurait entendu. Il a

pu entrer plusieurs fois dans le magasin durant la matinée. Il a été assés entre midi et une heure. En transquestion, le témoin dit qu'il est allé élever comme d'habitude, qu'il n'a vu ni entendu Madame Nantel ou Mlle Sauvee ni entrer ni sortir. Louis Napoleon Noisieux, marchand, à St-Henri, succède à M. Blain. M. Noisieux est le marchand qui a vendu la serrure à l'accusé.

M. Vallée, gouverneur de la prison, est ensuite interrogé. A la séance de l'après-midi, M. Napoleon Hébert, garde de la prison, est assermenté. C'est le témoin qui a fouillé le prisonnier, lorsqu'il a été amené à la prison. Le prisonnier avait aussi dans ses poches un chapelet et une statue de Ste-Anne.

M. Philippe Blain, marchand de St-Henri, est ensuite assermenté. M. Blain est encore un témoin nouveau, mais son témoignage n'a rien de clair.

George Mabeu, de Ste-Cunégonde, monte dans la boîte aux témoins. Rien de nouveau. Son honneur n'a pas encore rendu sa décision au sujet de la lecture de la déposition du Dr Draper.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

Les voleurs avaient déjà opéré dans trois maisons et se préparaient à pénétrer dans la quatrième, celle de M. Ara B. Bushman. Mais rendu là, il leur fallut rebrousser chemin. La maîtresse de la maison, éveillée par le bruit, donna l'alarme à son mari qui courut au-devant des hardis inconnus le revolver au poing. Ce fut une fuite générale à son approche. Néanmoins, M. Bushman tira un coup de revolver qui, paraît-il, eut un effet très appréciable sur les excursionnistes.

Il avait été plus heureux chez MM. C. L. Cushman, Miller et le professeur Stetson. M. Miller surtout a été de leur part l'objet d'une attention toute particulière. Ils n'ont pu partir de là sans emporter six montres en or et \$40 en argent. Détail curieux: dans les trois maisons où ils ont pu pénétrer, les voleurs se sont servis un repas copieux et le lendemain matin, chaque propriétaire put voir dans sa salle à manger des traces de leur passage.

On offre une forte récompense à celui qui découvrirait les coupables. La Salepareille d'Ayer rend le sang pur, riche, chaud, vivifiant. Vendu par tous les droguistes.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

qui a ordonné qu'on donna du cognac à Demers. Le sang qui était sur terre n'avait pas l'odeur de putréfaction. La témoin a cru en premier lieu à un suicide, et ce n'est qu'à la seconde blessure qu'il s'est dit que la femme avait été assassinée. D'après ce que le témoin a vu lui-même, il ne peut pas dire à quelle heure remonta la mort. M. Desmarais fait subir au témoin un contre-interrogatoire très sévère.

Lucien Boucher, hôtelier à St-Henri, est ensuite interrogé. La seule chose qu'il raconte, c'est une conversation que le témoin a eue avec l'accusé sur la rue, pendant l'enquête du coroner. Le témoin lui avait alors fait la réflexion suivante: "C'est dommage que je ne sois pas en la possession du meurtrier, je le prendrais dans ma cour." Sur ce, Demers, qui était venu lui demander une information, tourna de côté et s'en alla.

En transquestion, le témoin dit que lorsque Demers l'a salué en passant, le matin devant son hôtel, il l'a salué comme il le faisait habituellement et naturellement. Mlle Pamela Dupont, de St-Henri, est ensuite interrogée. Ce témoignage n'a rien révélé de nouveau. La jeune servante n'a rien vu dans la cour de la maison de M. Boucher, le jour du meurtre.

Mme Blain est le témoin suivant. Le témoin dit que lorsqu'un peut passer sur la plateforme de l'épicerie sans être vu de chez le témoin. Ce témoignage n'a rien de nouveau non plus.

Un nouveau témoin est amené devant la cour. C'est M. Philias Blain, commis chez son fils, Philippe Blain. Il était au magasin de son fils le jour du meurtre. La porte du magasin est tout près de celle de Demers. Le témoin arriva à son travail vers 7 h. 30. Il s'est tenu sur le trottoir, à la porte du magasin, presque toute l'avant-midi. Il n'a vu ni entrer ni sortir qui que ce soit chez Demers chez Deguise. Toutefois, lorsque le témoin avait le dos tourné, il n'est pas impossible que quel- qu'un soit entré ou sorti, mais il croit qu'il l'aurait entendu. Il a

pu entrer plusieurs fois dans le magasin durant la matinée. Il a été assés entre midi et une heure. En transquestion, le témoin dit qu'il est allé élever comme d'habitude, qu'il n'a vu ni entendu Madame Nantel ou Mlle Sauvee ni entrer ni sortir. Louis Napoleon Noisieux, marchand, à St-Henri, succède à M. Blain. M. Noisieux est le marchand qui a vendu la serrure à l'accusé.

M. Vallée, gouverneur de la prison, est ensuite interrogé. A la séance de l'après-midi, M. Napoleon Hébert, garde de la prison, est assermenté. C'est le témoin qui a fouillé le prisonnier, lorsqu'il a été amené à la prison. Le prisonnier avait aussi dans ses poches un chapelet et une statue de Ste-Anne.

M. Philippe Blain, marchand de St-Henri, est ensuite assermenté. M. Blain est encore un témoin nouveau, mais son témoignage n'a rien de clair.

George Mabeu, de Ste-Cunégonde, monte dans la boîte aux témoins. Rien de nouveau. Son honneur n'a pas encore rendu sa décision au sujet de la lecture de la déposition du Dr Draper.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

qui a ordonné qu'on donna du cognac à Demers. Le sang qui était sur terre n'avait pas l'odeur de putréfaction. La témoin a cru en premier lieu à un suicide, et ce n'est qu'à la seconde blessure qu'il s'est dit que la femme avait été assassinée. D'après ce que le témoin a vu lui-même, il ne peut pas dire à quelle heure remonta la mort. M. Desmarais fait subir au témoin un contre-interrogatoire très sévère.

Lucien Boucher, hôtelier à St-Henri, est ensuite interrogé. La seule chose qu'il raconte, c'est une conversation que le témoin a eue avec l'accusé sur la rue, pendant l'enquête du coroner. Le témoin lui avait alors fait la réflexion suivante: "C'est dommage que je ne sois pas en la possession du meurtrier, je le prendrais dans ma cour." Sur ce, Demers, qui était venu lui demander une information, tourna de côté et s'en alla.

En transquestion, le témoin dit que lorsque Demers l'a salué en passant, le matin devant son hôtel, il l'a salué comme il le faisait habituellement et naturellement. Mlle Pamela Dupont, de St-Henri, est ensuite interrogée. Ce témoignage n'a rien révélé de nouveau. La jeune servante n'a rien vu dans la cour de la maison de M. Boucher, le jour du meurtre.

Mme Blain est le témoin suivant. Le témoin dit que lorsqu'un peut passer sur la plateforme de l'épicerie sans être vu de chez le témoin. Ce témoignage n'a rien de nouveau non plus.

Un nouveau témoin est amené devant la cour. C'est M. Philias Blain, commis chez son fils, Philippe Blain. Il était au magasin de son fils le jour du meurtre. La porte du magasin est tout près de celle de Demers. Le témoin arriva à son travail vers 7 h. 30. Il s'est tenu sur le trottoir, à la porte du magasin, presque toute l'avant-midi. Il n'a vu ni entrer ni sortir qui que ce soit chez Demers chez Deguise. Toutefois, lorsque le témoin avait le dos tourné, il n'est pas impossible que quel- qu'un soit entré ou sorti, mais il croit qu'il l'aurait entendu. Il a

pu entrer plusieurs fois dans le magasin durant la matinée. Il a été assés entre midi et une heure. En transquestion, le témoin dit qu'il est allé élever comme d'habitude, qu'il n'a vu ni entendu Madame Nantel ou Mlle Sauvee ni entrer ni sortir. Louis Napoleon Noisieux, marchand, à St-Henri, succède à M. Blain. M. Noisieux est le marchand qui a vendu la serrure à l'accusé.

M. Vallée, gouverneur de la prison, est ensuite interrogé. A la séance de l'après-midi, M. Napoleon Hébert, garde de la prison, est assermenté. C'est le témoin qui a fouillé le prisonnier, lorsqu'il a été amené à la prison. Le prisonnier avait aussi dans ses poches un chapelet et une statue de Ste-Anne.

M. Philippe Blain, marchand de St-Henri, est ensuite assermenté. M. Blain est encore un témoin nouveau, mais son témoignage n'a rien de clair.

George Mabeu, de Ste-Cunégonde, monte dans la boîte aux témoins. Rien de nouveau. Son honneur n'a pas encore rendu sa décision au sujet de la lecture de la déposition du Dr Draper.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

qui a ordonné qu'on donna du cognac à Demers. Le sang qui était sur terre n'avait pas l'odeur de putréfaction. La témoin a cru en premier lieu à un suicide, et ce n'est qu'à la seconde blessure qu'il s'est dit que la femme avait été assassinée. D'après ce que le témoin a vu lui-même, il ne peut pas dire à quelle heure remonta la mort. M. Desmarais fait subir au témoin un contre-interrogatoire très sévère.

Lucien Boucher, hôtelier à St-Henri, est ensuite interrogé. La seule chose qu'il raconte, c'est une conversation que le témoin a eue avec l'accusé sur la rue, pendant l'enquête du coroner. Le témoin lui avait alors fait la réflexion suivante: "C'est dommage que je ne sois pas en la possession du meurtrier, je le prendrais dans ma cour." Sur ce, Demers, qui était venu lui demander une information, tourna de côté et s'en alla.

En transquestion, le témoin dit que lorsque Demers l'a salué en passant, le matin devant son hôtel, il l'a salué comme il le faisait habituellement et naturellement. Mlle Pamela Dupont, de St-Henri, est ensuite interrogée. Ce témoignage n'a rien révélé de nouveau. La jeune servante n'a rien vu dans la cour de la maison de M. Boucher, le jour du meurtre.

Mme Blain est le témoin suivant. Le témoin dit que lorsqu'un peut passer sur la plateforme de l'épicerie sans être vu de chez le témoin. Ce témoignage n'a rien de nouveau non plus.

Un nouveau témoin est amené devant la cour. C'est M. Philias Blain, commis chez son fils, Philippe Blain. Il était au magasin de son fils le jour du meurtre. La porte du magasin est tout près de celle de Demers. Le témoin arriva à son travail vers 7 h. 30. Il s'est tenu sur le trottoir, à la porte du magasin, presque toute l'avant-midi. Il n'a vu ni entrer ni sortir qui que ce soit chez Demers chez Deguise. Toutefois, lorsque le témoin avait le dos tourné, il n'est pas impossible que quel- qu'un soit entré ou sorti, mais il croit qu'il l'aurait entendu. Il a

pu entrer plusieurs fois dans le magasin durant la matinée. Il a été assés entre midi et une heure. En transquestion, le témoin dit qu'il est allé élever comme d'habitude, qu'il n'a vu ni entendu Madame Nantel ou Mlle Sauvee ni entrer ni sortir. Louis Napoleon Noisieux, marchand, à St-Henri, succède à M. Blain. M. Noisieux est le marchand qui a vendu la serrure à l'accusé.

M. Vallée, gouverneur de la prison, est ensuite interrogé. A la séance de l'après-midi, M. Napoleon Hébert, garde de la prison, est assermenté. C'est le témoin qui a fouillé le prisonnier, lorsqu'il a été amené à la prison. Le prisonnier avait aussi dans ses poches un chapelet et une statue de Ste-Anne.

M. Philippe Blain, marchand de St-Henri, est ensuite assermenté. M. Blain est encore un témoin nouveau, mais son témoignage n'a rien de clair.

George Mabeu, de Ste-Cunégonde, monte dans la boîte aux témoins. Rien de nouveau. Son honneur n'a pas encore rendu sa décision au sujet de la lecture de la déposition du Dr Draper.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

qui a ordonné qu'on donna du cognac à Demers. Le sang qui était sur terre n'avait pas l'odeur de putréfaction. La témoin a cru en premier lieu à un suicide, et ce n'est qu'à la seconde blessure qu'il s'est dit que la femme avait été assassinée. D'après ce que le témoin a vu lui-même, il ne peut pas dire à quelle heure remonta la mort. M. Desmarais fait subir au témoin un contre-interrogatoire très sévère.

Lucien Boucher, hôtelier à St-Henri, est ensuite interrogé. La seule chose qu'il raconte, c'est une conversation que le témoin a eue avec l'accusé sur la rue, pendant l'enquête du coroner. Le témoin lui avait alors fait la réflexion suivante: "C'est dommage que je ne sois pas en la possession du meurtrier, je le prendrais dans ma cour." Sur ce, Demers, qui était venu lui demander une information, tourna de côté et s'en alla.

En transquestion, le témoin dit que lorsque Demers l'a salué en passant, le matin devant son hôtel, il l'a salué comme il le faisait habituellement et naturellement. Mlle Pamela Dupont, de St-Henri, est ensuite interrogée. Ce témoignage n'a rien révélé de nouveau. La jeune servante n'a rien vu dans la cour de la maison de M. Boucher, le jour du meurtre.

Mme Blain est le témoin suivant. Le témoin dit que lorsqu'un peut passer sur la plateforme de l'épicerie sans être vu de chez le témoin. Ce témoignage n'a rien de nouveau non plus.

Un nouveau témoin est amené devant la cour. C'est M. Philias Blain, commis chez son fils, Philippe Blain. Il était au magasin de son fils le jour du meurtre. La porte du magasin est tout près de celle de Demers. Le témoin arriva à son travail vers 7 h. 30. Il s'est tenu sur le trottoir, à la porte du magasin, presque toute l'avant-midi. Il n'a vu ni entrer ni sortir qui que ce soit chez Demers chez Deguise. Toutefois, lorsque le témoin avait le dos tourné, il n'est pas impossible que quel- qu'un soit entré ou sorti, mais il croit qu'il l'aurait entendu. Il a

pu entrer plusieurs fois dans le magasin durant la matinée. Il a été assés entre midi et une heure. En transquestion, le témoin dit qu'il est allé élever comme d'habitude, qu'il n'a vu ni entendu Madame Nantel ou Mlle Sauvee ni entrer ni sortir. Louis Napoleon Noisieux, marchand, à St-Henri, succède à M. Blain. M. Noisieux est le marchand qui a vendu la serrure à l'accusé.

M. Vallée, gouverneur de la prison, est ensuite interrogé. A la séance de l'après-midi, M. Napoleon Hébert, garde de la prison, est assermenté. C'est le témoin qui a fouillé le prisonnier, lorsqu'il a été amené à la prison. Le prisonnier avait aussi dans ses poches un chapelet et une statue de Ste-Anne.

M. Philippe Blain, marchand de St-Henri, est ensuite assermenté. M. Blain est encore un témoin nouveau, mais son témoignage n'a rien de clair.

George Mabeu, de Ste-Cunégonde, monte dans la boîte aux témoins. Rien de nouveau. Son honneur n'a pas encore rendu sa décision au sujet de la lecture de la déposition du Dr Draper.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

LES VOLEURS A AUBURN LES PILLENT TROIS MAISON Les filous accomplissent leur œuvre sans être aperçus. Dimanche dernier, pendant la nuit, des voleurs ont visité les résidences de quatre citoyens éminents de la ville d'Auburn. Le vol est assez considérable.

qui a ordonné qu'on donna du cognac à Demers. Le sang qui était sur terre n'avait pas l'odeur de putréfaction. La témoin a cru en premier lieu à un suicide, et ce n'est qu'à la seconde blessure qu'il s'est dit que la femme avait été assassinée. D'après ce que le témoin a vu lui-même, il ne peut pas dire à quelle heure remonta la mort. M. Desmarais fait subir au témoin un contre-interrogatoire très sévère.

Lucien Boucher, hôtelier à St-Henri, est ensuite interrogé. La seule chose qu'il raconte, c'est une conversation que le témoin a eue avec l'accusé sur la rue, pendant l'enquête du coroner. Le témoin lui avait alors fait la réflexion suivante: "C'est dommage que je ne sois pas en la possession du meurtrier, je le prendrais dans ma cour." Sur ce, Demers, qui était venu lui demander une information, tourna de côté et s'en alla.

</

PREDICTIONS POUR 1896

Les astralgues Zéphir et Iphigénie... Les prévisions pour l'année 1896...

EN CAS DE GUERRE

Si on se réfère, le Courrier des États... Les prévisions en cas de guerre...

AVIS

M. T. Petit, notre agent, collecteur... Avis concernant les abonnements...

Notes Locales

Toutes les statuettes fermées... Notes locales sur les événements locaux...

— Vente des bancs à la chapelle

— Vente des bancs à la chapelle d'Auburn, dimanche prochain... Informations sur les ventes et événements locaux.

MAGASIN BLEU

MARCHES POUR LA SAISON D'IVER... Liste de produits et prix au Magasin Bleu.

Magasin Bleu Un seul prix

— Nous croyons intéresser nos lecteurs... Informations sur les services et produits du magasin.

— Zéphir peut le retard de la prospérité

— Zéphir peut le retard de la prospérité... Commentaires sur les conditions économiques.

— La Turquie et le sultan

— La Turquie et le sultan... Informations sur la situation politique en Turquie.

— Les prévisions pour l'année 1896

— Les prévisions pour l'année 1896... Résumés des prévisions pour l'année à venir.

— Les deux astrologues

— Les deux astrologues... Anecdotes et observations sur les astrologues.

— Dans ce qui précède il est question

— Dans ce qui précède il est question... Continuation des discussions et commentaires.

— Le feu a déjà commencé

— Le feu a déjà commencé... Informations sur les incendies récents.

— Le feu a déjà commencé

— Le feu a déjà commencé... Informations sur les incendies récents.

— Les prévisions pour l'année 1896

— Les prévisions pour l'année 1896... Résumés des prévisions pour l'année à venir.

— Les deux astrologues

— Les deux astrologues... Anecdotes et observations sur les astrologues.

— Dans ce qui précède il est question

— Dans ce qui précède il est question... Continuation des discussions et commentaires.

— Le feu a déjà commencé

— Le feu a déjà commencé... Informations sur les incendies récents.

— Les prévisions pour l'année 1896

— Les prévisions pour l'année 1896... Résumés des prévisions pour l'année à venir.

— Le feu a déjà commencé

— Le feu a déjà commencé... Informations sur les incendies récents.

— Les prévisions pour l'année 1896

— Les prévisions pour l'année 1896... Résumés des prévisions pour l'année à venir.

— Les deux astrologues

— Les deux astrologues... Anecdotes et observations sur les astrologues.

— Dans ce qui précède il est question

— Dans ce qui précède il est question... Continuation des discussions et commentaires.

— Le feu a déjà commencé

— Le feu a déjà commencé... Informations sur les incendies récents.

— Les prévisions pour l'année 1896

— Les prévisions pour l'année 1896... Résumés des prévisions pour l'année à venir.

— Le feu a déjà commencé

— Le feu a déjà commencé... Informations sur les incendies récents.

— Les prévisions pour l'année 1896

— Les prévisions pour l'année 1896... Résumés des prévisions pour l'année à venir.

— Les deux astrologues

— Les deux astrologues... Anecdotes et observations sur les astrologues.

— Dans ce qui précède il est question

— Dans ce qui précède il est question... Continuation des discussions et commentaires.

— Le feu a déjà commencé

— Le feu a déjà commencé... Informations sur les incendies récents.

— Les prévisions pour l'année 1896

— Les prévisions pour l'année 1896... Résumés des prévisions pour l'année à venir.

— Le feu a déjà commencé

— Le feu a déjà commencé... Informations sur les incendies récents.

— Les prévisions pour l'année 1896

— Les prévisions pour l'année 1896... Résumés des prévisions pour l'année à venir.

— Les deux astrologues

— Les deux astrologues... Anecdotes et observations sur les astrologues.

— Dans ce qui précède il est question

— Dans ce qui précède il est question... Continuation des discussions et commentaires.

— Le feu a déjà commencé

— Le feu a déjà commencé... Informations sur les incendies récents.

— Les prévisions pour l'année 1896

— Les prévisions pour l'année 1896... Résumés des prévisions pour l'année à venir.

TROISIEME PARTIE

Pendant plus de trois ans, le faux comte et Adrienne réussirent à cacher leurs relations ; mais à la fin tout se sait : Duvernoy et sa femme vivent ce qui se passait et en furent étonnés. D'ailleurs, dans maintes circonstances, par sa dureté, sa morgue, son manque de cœur, le comte leur avait fait éprouver une impression pénible. Ah ! ce n'était point là le maître rêvé, le comte Jean de l'Institutrice qui le vicieux Duvernoy avait toujours dit tant de bien et dans lequel il voyait le digne héritier des vertus de ses ancêtres.

Duvernoy et sa femme pouvaient fermer les yeux et agir comme s'ils ne savaient rien, mais il leur répugnait de vivre, maintenant, près de ce comte avec la maîtresse de leur maître. D'ailleurs, Mme Duvernoy avait particulièrement à se plaindre de l'Institutrice qui manœuvrait de politesse avec elle, la traitant avec une sorte de hauteur et lui avait même adressé plusieurs fois des paroles blessantes. Les Duvernoy se dirent que leur honnêteté ne leur permettait plus de rester au service de M. le comte.

Ah ! disait tristement le régisseur, ce n'est pas le loyal comte qui se serait conduit ainsi. Que devient-elle, la belle et glorieuse le comte de l'Institutrice ?

Il demanda au comte de lui accorder un entretien particulier. Il fut court, mais cordial.

Monsieur Duvernoy, demanda Caplain, toujours gêné par le regard clair et franc du régisseur, vous avez à me parler, n'est-ce pas ?

Il indiquait un siège au jeune homme. Mais celui-ci resta debout et répondit :

Monsieur le comte, je m'aperçois depuis quelque temps que je n'ai plus toute votre confiance.

Hé ! fit Thomas, se redressant brusquement. Ah ! monsieur Duvernoy, qu'elle est donc cette mouche qui vous pique ?

Monsieur le comte passe ses marches et s'égale ses comtes lui-même.

— Quoi ! au lieu d'être content de cela, vous en prenez ombrage ?

Monsieur le comte se substituait peu à peu à son régisseur, je vois venir le moment où je n'aurai plus rien à faire ; je crois ne pas devoir attendre que Monsieur le comte puisse se passer entièrement de mes services et je le prie de vouloir bien accepter ma démission.

— Est-ce sérieux ? demanda le maître, regardant fixement le serviteur.

— Oui, monsieur le comte.

— Je dois vous dire, monsieur Duvernoy, que je ne vous ai point retiré ma confiance et je crois que si vous réfléchissez...

— J'ai réfléchi, monsieur le comte.

— Et je ne peux pas essayer de vous faire revenir sur votre démission ?

— Ce serait inutile.

Caplain, au fond, était enhanté du départ du régisseur ; toutefois il cachait son jeu et exprimait à Duvernoy le regret de son départ.

— Ma fille surtout, dit-il, en prouva du chagrin, car elle ve-

tail vite attaché à Mme Duvernoy ; mais le ne veut pas vous renvoyer au château malgré vous.

— Alors, monsieur le comte, je suis libre ? demanda Duvernoy.

— Vous êtes libre.

M. Duvernoy s'inclina et se retira. Le lendemain, ayant rendu ses comptes, lui et sa femme quittèrent le château.

Pas plus que Joseph Duvernoy, son oncle François Duvernoy ne s'était enrichi au service de Jean de l'Institutrice. Ses modestes économies ajoutées à ce qui lui avait laissé en mourant le vieux Duvernoy, étaient toutes sa fortune. Mais avec cela il pouvait prendre un petit fonds de commerce ou trouver une association dans l'industrie. Dans tous les cas, il était toujours sûr de ne pas reculer long temps sans emploi, grâce à ses capacités, son intelligence des affaires et son honnêteté bien connue.

Enfin, le faux comte se trouvait débarrassé de Duvernoy, qu'il n'avait peut-être pas osé renvoyer, et Mlle Adrienne ne dissimulait pas la joie qu'elle éprouvait de leur départ. Maintenant elle allait pour tout, tout à son aise, se donner des airs de châtelaine. Mais il y avait encore au château de vieux serviteurs, qui avaient pu penser y finir leurs jours. C'étaient le concierge, le garde principal du domaine, deux gardes-chasse et le bon père Bernard, le jardinier. Ils furent congédiés dans le même mois l'un après l'autre, et remplacés par des protégés de Mlle Adrienne. Le jardinier avait quitté son jardin, ses serres et ses chères plates bandes en se plaignant comme un enfant.

Il avait le pressentiment de ce qui devait arriver. En effet, moins de trois ans après son départ, ceux qui avaient connu le jardin autrefois et qui y procédaient à présent éprouvaient un saisissement de profonde tristesse en voyant dans quel état de déplorable abandon il était laissé. Les bois du domaine, eux aussi, n'avaient plus cet aspect d'admirable austérité. Les routes et les chemins n'étaient plus entretenus et les herbes y poussaient hautes. Mais le rendement des coupes était toujours bon, cela suffisait à M. le comte.

Maître Caplain, en prenant de l'âge devenant de plus en plus casanier. Il se trouvait si bien dans son aristocratique demeure, à côté de l'Institutrice, dont il était toujours épris, et près de sa fille, qui était véritablement un ange du foyer.

La passion du faux comte de Paule pour la séduisante l'Institutrice, n'avait pas eu assez de force pour atteindre dans son cœur l'amour paternel. Mais son affection pour sa fille était plus renfermée en dedans que démonstrative. Il n'y avait pas entre eux cette intimité charmante qui, à elle seule, est une joie dans les familles bien unies. La tendresse de Caplain pour sa fille avait quelque chose de craintif et de respectueux. Les yeux limpides de Rose, qui réfléchissaient à la sérénité de ses pensées et à la pureté de son âme, et à sa physiologie ouverte, honnête, imposant à son père. Quand elle arrivait sur son regard plein de clarté, il détournait les yeux. Il n'osait pas la regarder en face.

Autant il était détesté, autant Rose était aimée ; il le savait, et quand certaines craintes venaient l'assailir, il se sentait protégé, dé-

C'est Pour vous

Le grand succès de l'Institutrice pour le faux comte... Si vous êtes malade ou épuisé rien ne vous rendra la santé aussi sûrement que le Blood Wine.



Le régime recommandé en usage dans les hôpitaux français.

Le faux comte, moralement et physiquement, ne ressemblait à son père, ni à sa mère. C'était à ne pas croire qu'elle fut née d'un couple et d'un chagrin. Elle était de taille moyenne bien prise, et avait de petits pieds et de petites mains, comme si elle eût été vraiment de trace. Les traits du visage n'étaient pas d'une certaine distinction. Assurément ce n'était pas la radieuse beauté de la "Fauvette du Moulin", mais la fille de la belle aux cheveux d'or pouvait plaire à plus d'un titre.

A l'époque où nous sommes arrivés, elle est dans sa dix-septième année. Gaie, enjouée, pleine de popularité dans les premières années de sa jeunesse, elle était devenue presque subitement mélancolique et sérieuse, ce qui inquiétait un peu son père. Ses cheveux châtains, s'éclaircissant, fins et soyeux, se boudaient facilement, se relevant sur la nuque, en torsade, formant un diadème sur sa tête avec un laisser-aller qui est de l'art chez une coquette. Le sourire réveur, contraint parfois, était en harmonie avec le regard et donnait au visage, un peu pleuré, une adorable expression de bonté.

Mlle Adrienne avait rempli auprès de son père, avec convenance, ses fonctions d'Institutrice ; elle était suffisamment instruite, connaissant l'anglais, parlant parfaitement le français et était excellente musicienne.

Comme nous l'avons dit, il n'y avait pas entre le père et la fille cette expansion qui est le meilleur aliment d'une mutuelle tendresse. Rose s'éprenait pas pour Thomas et elle n'avait pas le sentiment de la fille qui se sentait en sécurité et en confiance.

Rose s'éprenait pas pour Thomas et elle n'avait pas le sentiment de la fille qui se sentait en sécurité et en confiance.

Rose s'éprenait pas pour Thomas et elle n'avait pas le sentiment de la fille qui se sentait en sécurité et en confiance.

Cette douleur, ce chagrin fut doublé d'un autre quand, arrivée l'âge de voir et de comprendre, elle découvrit que sa gouvernante, son

Institutrice était la maîtresse de son père. Son jeune esprit en fut pendant quelque temps fortement troublé. Cependant elle eut assez de courage pour dissimuler et renfermer dans son cœur son indignation. Elle ne fit point mauvaise figure à Adrienne ; mais sans le vouloir, peut-être même sans s'en apercevoir, elle se montra dès lors plus froide et plus réservée avec l'Institutrice. Elle se sentait moins encore attirée vers son père ; elle ne pouvait pas lui pardonner d'avoir donné à une commensale la place de sa mère, pas plus qu'elle ne pardonnait à l'Institutrice de l'avoir prise.

Sa mère, ce n'était pas la Bourgeoise dont on ne lui avait jamais parlé, c'était la comtesse Marie de l'Institutrice dont on lui avait raconté la folie et la mort. Sa mère ! Elle ne l'avait pas connue, mais comme elle parlait pieusement son souvenir dans son cœur !

Que de fois, seule, fouillant dans le passé, violentant sa mémoire, se laissant aller à ses pensées, elle s'était creusé dans son imagination un beau visage de jeune femme lui souriant. Elle se voyait tendant ses petits bras et il lui semblait sentir sur son front une douce tiédeur de baisers. Elle appelait cela causer avec sa mère.

Il n'est pas toujours bon de se contraindre, de faire taire ses sentiments quand on a le cœur noyé d'amertume. La mélancolie de la jeune fille se changea en tristesse et l'on put croire qu'elle était atteinte d'une maladie de langueur. Le faux comte s'efforça et fit appeler un vieux médecin des environs.

Mlle de l'Institutrice n'eut aucune maladie, dit le docteur, son état n'a donc rien d'inquiétant, je ne vois qu'un remède à sa tristesse ; il faut la marier.

— Un mari pour ma fille ne peut pas se trouver du jour au lendemain, répondit le comte ; du reste elle est encore bien jeune.

— En attendant, procurez-lui des distractions, qu'elle prenne de l'exercice, beaucoup d'exercice.

L'exercice n'était pas ce qui manquait chez la jeune fille, elle en prit davantage, mais garda sa tristesse. Elle cependant elle avait chaque jour de douces et bienfaisantes distractions.

Elle était bonne, vous nous dit si bonté se répandait en bonnes œuvres autour d'elle. Non seulement elle avait ses pauvres qui venaient régulièrement au château, non seulement elle donnait aux bureaux de bienfaisance des communes du canton ; mais elle allait elle-même soulager les indigents et les malheureux à domicile. Elle savait trouver ceux qui se cachent et que l'on nomme les pauvres honteux. Elle s'asseyait au chevet des malades, leur apportant des paroles d'espoir. Voilà surtout pourquoi elle était aimée, pourquoi

elle était bien dans les chaumières. On commençait à parler beaucoup d'un jeune docteur français qui était venu s'installer à dix kilomètres de l'Institutrice, à Fringes, pas très loin de la frontière, ce qui lui permettait de visiter les deux clients, belges et français.

Le comte de l'Institutrice et son fils Henri Duvernoy, bien que ce nom de Duvernoy rappelât à Thomas Caplain d'anciens et agréables souvenirs. Ce jeune médecin pouvait d'ailleurs s'offrir de commun que le nom avec le René des Ardennes. De toute manière, il ne pouvait pas reconnaître Thomas Caplain qu'il n'avait jamais vu.

M. Duvernoy vint au château, ex-ami la jeune fille, causa avec elle et acquit la conviction que Mlle de l'Institutrice avait un chagrin secret. Il ne dit pas ce qu'il pensait et se retrancha derrière l'amie. Comme les vieux praticiens belges, il conseilla les distractions, les amusements, les promenades à pied et à cheval.

En un mois, le faux comte de l'Institutrice ne fut plus de moins de cinq soirées dansantes auxquelles le jeune médecin fut invité ; et l'on vit comme par enchantement, les yeux de Rose reprendre leur éclat, ses joues se colorer et le sourire revenir sur ses lèvres.

Certainement, cette espèce de miracle était dû au plaisir de la danse et un peu aussi, sans doute, à la présence d'un jeune médecin français. En causant avec Mlle Henri Duvernoy, la jeune fille avait senti pénétrer jusqu'au fond de son cœur des sensations jusqu'alors inconnues, mais délicieuses.

Certes, elle ne s'en expliquait pas la cause, on ne lit pas ainsi tout de suite dans son cœur. Et d'ailleurs, elle ne pensait pas qu'elle était terminée. Si elle avait vu Henri Hugh dans son salon, elle se serait dit : c'est lui qui a causé cela. Mais elle ne pensait pas qu'elle était terminée. Si elle avait vu Henri Hugh dans son salon, elle se serait dit : c'est lui qui a causé cela.

Henri Duvernoy avait-il deviné ce qui se passait dans le cœur de la jeune fille ? Peut-être. Dans tous les cas, il devait se dire qu'il lui fallait se garder comme d'un irremédiable malheur d'aimer Mlle de l'Institutrice. Etait-ce lui, petit médecin sans fortune, qui pourrait jamais songer à épouser la fille infortunée de la belle comte de l'Institutrice ?

Un mari pour ma fille ne peut pas se trouver du jour au lendemain, répondit le comte ; du reste elle est encore bien jeune.

En attendant, procurez-lui des distractions, qu'elle prenne de l'exercice, beaucoup d'exercice.

Le comte de l'Institutrice et son fils Henri Duvernoy, bien que ce nom de Duvernoy rappelât à Thomas Caplain d'anciens et agréables souvenirs. Ce jeune médecin pouvait d'ailleurs s'offrir de commun que le nom avec le René des Ardennes. De toute manière, il ne pouvait pas reconnaître Thomas Caplain qu'il n'avait jamais vu.

Un mari pour ma fille ne peut pas se trouver du jour au lendemain, répondit le comte ; du reste elle est encore bien jeune.

Un grave accident à l'Institutrice. On commençait à parler beaucoup d'un jeune docteur français qui était venu s'installer à dix kilomètres de l'Institutrice, à Fringes, pas très loin de la frontière, ce qui lui permettait de visiter les deux clients, belges et français.

Le comte de l'Institutrice et son fils Henri Duvernoy, bien que ce nom de Duvernoy rappelât à Thomas Caplain d'anciens et agréables souvenirs. Ce jeune médecin pouvait d'ailleurs s'offrir de commun que le nom avec le René des Ardennes. De toute manière, il ne pouvait pas reconnaître Thomas Caplain qu'il n'avait jamais vu.

Canala

Montréal, 15 - Vers 6 heures de l'après-midi, un enf...

Arrivé dans la cour, le char...

Le jeune Côté ne...

Le comte de l'Institutrice et son fils Henri Duvernoy, bien que ce nom de Duvernoy rappelât à Thomas Caplain d'anciens et agréables souvenirs.

Un mari pour ma fille ne peut pas se trouver du jour au lendemain, répondit le comte ; du reste elle est encore bien jeune.

En attendant, procurez-lui des distractions, qu'elle prenne de l'exercice, beaucoup d'exercice.

Le comte de l'Institutrice et son fils Henri Duvernoy, bien que ce nom de Duvernoy rappelât à Thomas Caplain d'anciens et agréables souvenirs.

Poudre à Toilette Supérieure

Absolument Pure de Mme CAMPBELL. Cette poudre est médicamenteuse et elle est recommandée par les médecins. C'est la meilleure poudre de toilette.

25cts chez le pharmacien. Prix, 25c la boîte, 50c la boîte pour 100.

Un mari pour ma fille ne peut pas se trouver du jour au lendemain, répondit le comte ; du reste elle est encore bien jeune.

Familles Heureuses

Vous pouvez rendre votre famille
heureuse en suivant un traitement à
L'INSTITUT ENSOR

123 rue Wood, Lewiston, Me.

Remède Végétal, très
pur, pas de drogues.
Guérison garantie.

1000 cas ont été traités dans la Nou-
velle-Angleterre. Le dernier est le
plus grand succès sans qu'aucun mal
soit malade en ait souffert.

Venez et essayez. Nous garantissons
une guérison complète de tous les
Liqueurs, Morphine,
Opium, Chloral,
Cocaine

Les patients peuvent s'isoler de la dé-
pendance, sans un traitement spécial, sans
occasionaliser aucun retard à leurs af-
faires.

Pour les conditions et les renseigne-
ments, adressez-vous à

ANDROSCOGGIN

REMEDY CO.,
123 rue Wood, Lewiston

On peut avoir une sensation à l'instar
de ce que l'on a de la drogue.

On reprendra promptement à toute
correspondance.

C. B. BAILEY,
Gérant.

VENEZ NOUS VOIR !

Nous vous expliquerons comment nous
vendons notre lait.



W.B. FANCHARD
No 7 rue Middle Lewiston, Me.
N. Belliveau, employé exclusive.

VENDEUR.—Plus de 50 femmes
se vendent de Lewiston, depuis 6000
en montant. Aussi une certaine quan-
tité dans la ville, à des prix convenant à
toutes les bourses. S'adresser à Charles
Martel, 131 rue Lincoln, ou à l'agent de
la vente de la Prairie d'Orléans, sur le
bord de la mer. —Annie Legrand à louer, ou
à louer à long ou à vendre dans toutes
les parties de la ville.

AUX DAMES

—ET—
DEMOISELLES

CANADIENNES

Derant les prochains

30 Jours

Nous allons vendre nos
CHAPEAUX

—1908—
DAMES ET DEMOISELLES

Aux prix du Gros.

La raison pour laquelle nous vendons
nos chapeaux, est que nous les avons
achetés, sans aucune perte, que nous les avons
achetés, c'est que nous avons beaucoup d'ar-
gent.

Nous avons le plus beau stock de Cha-
peaux et de Modes pour dames et que
peut-être voir dans la ville.

MARY ROSE COUTURIER est notre
modiste exclusive.

T. Mansfield

63 rue Lisbon

NOËL

VENEZ VISITER NOTRE MA-
GNIFIQUE ASSORTIMENT
d'Albums et Boîtes

DE TOILETTE

EN PELUCHE, CUIR, CELLU-
LOID ET ALUMINIUM.

AUSI BOITES A GANTS
BOITES A CRAVATES
BOITES A PAPIER
ECRIVE.

MACHINES CANIFS ET
CISEAUX

PORTS-MONNAIES POUR
DAMES ET MESSIEURS
BEAUX ENCRISERS.

Tout à très bas prix.

VENEZ EXAMINER NOTRE
BEAU STOCK.

Chandler-Winship

100 Lisbon St.
Comm. VICTOR C. L'HEUREUX ET
ALBERT T. L'HEUREUX

RESTAURANT

CANADIEN
600 rue de la ville — Boston
C. THIBAUD, Prop. 30 rue Chatham

J. G. CHABOT
AVOCAT ET JUGE DE PAIX

BARRIS AUSTRIEN, — REC LEVANT

GRATIS! Un Traité de Droit
95c

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Un livre de droit gratuit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit
à l'usage des étudiants en droit

Marie-Blanche

Le Testament de Crème d'Arènes

PREMIERE PARTIE

Quelques semaines de Paris ne font
pas complètement rétrospectif, cette lettre
devra à coup sûr arriver au destinataire.

Après que la Lettre était arrivée
par les Postes, les habitants de la belle
province avaient reçu, comme d'habitude,
la nouvelle et les nouvelles de la métropole.

Autour de nous et vivant dans une
atmosphère calme, l'air de l'histoire
n'était pas à l'ordre du jour.

Le fait était généralement connu
de l'ensemble des habitants de la belle
province.

Cependant il n'était pas de la même
nature et de la même importance que
celle qui avait été envoyée par les Postes.

C'est ce que je me suis demandé
à l'arrivée de la lettre.

Mes lettres avaient été envoyées par
les Postes, et c'est ainsi que j'ai pu
recevoir la lettre de la métropole.

Un jour, j'ai vu dans la lettre
un nom qui me était inconnu.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

24

Le Testament de Crème d'Arènes

DEUXIEME PARTIE

Après que la Lettre était arrivée
par les Postes, les habitants de la belle
province avaient reçu, comme d'habitude,
la nouvelle et les nouvelles de la métropole.

Autour de nous et vivant dans une
atmosphère calme, l'air de l'histoire
n'était pas à l'ordre du jour.

Le fait était généralement connu
de l'ensemble des habitants de la belle
province.

Cependant il n'était pas de la même
nature et de la même importance que
celle qui avait été envoyée par les Postes.

C'est ce que je me suis demandé
à l'arrivée de la lettre.

Mes lettres avaient été envoyées par
les Postes, et c'est ainsi que j'ai pu
recevoir la lettre de la métropole.

Un jour, j'ai vu dans la lettre
un nom qui me était inconnu.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

25

Le Testament de Crème d'Arènes

TROISIEME PARTIE

Après que la Lettre était arrivée
par les Postes, les habitants de la belle
province avaient reçu, comme d'habitude,
la nouvelle et les nouvelles de la métropole.

Autour de nous et vivant dans une
atmosphère calme, l'air de l'histoire
n'était pas à l'ordre du jour.

Le fait était généralement connu
de l'ensemble des habitants de la belle
province.

Cependant il n'était pas de la même
nature et de la même importance que
celle qui avait été envoyée par les Postes.

C'est ce que je me suis demandé
à l'arrivée de la lettre.

Mes lettres avaient été envoyées par
les Postes, et c'est ainsi que j'ai pu
recevoir la lettre de la métropole.

Un jour, j'ai vu dans la lettre
un nom qui me était inconnu.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

26

Le Testament de Crème d'Arènes

QUATRIEME PARTIE

Après que la Lettre était arrivée
par les Postes, les habitants de la belle
province avaient reçu, comme d'habitude,
la nouvelle et les nouvelles de la métropole.

Autour de nous et vivant dans une
atmosphère calme, l'air de l'histoire
n'était pas à l'ordre du jour.

Le fait était généralement connu
de l'ensemble des habitants de la belle
province.

Cependant il n'était pas de la même
nature et de la même importance que
celle qui avait été envoyée par les Postes.

C'est ce que je me suis demandé
à l'arrivée de la lettre.

Mes lettres avaient été envoyées par
les Postes, et c'est ainsi que j'ai pu
recevoir la lettre de la métropole.

Un jour, j'ai vu dans la lettre
un nom qui me était inconnu.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

Je me suis demandé ce que cela
signifiait.

AVALANCHE ECRASANTE DE

Nouvelles Occasions

SANS PRECEDENT !

Dans les Chapeaux, Casques, Lingerie pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants a la

Banner Clothing House

Pour terminer 1895 cette maison a inauguré une grande vente à capitulation dont les termes sont tout à l'avantage du public acheteur !
C'est l'événement le plus merveilleux de l'époque ; c'est le plus foudroyant naufrage des prix qui ait jamais été relaté dans l'histoire du commerce moderne.

\$50000 de Marchandises Choisies

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

VETEMENTS, CASQUETTES, CHAPEAUX, CAPOTS EN FOURRURES, le tout lancé sur le marché à des prix qui constituent un véritable vol en gros sur les prix coutants. De **CHAUDS HABITS D'HIVER POUR HOMMES**, qui coutaient auparavant \$2.50, \$3, \$3.50, \$4 et \$4.50 se donnent aujourd'hui pour

 **\$1.95** 

\$2.95, 3.95, 4.95 et 5.95 vous permettent d'avoir des Habillements qui se vendent jadis à bon marché pour \$4.50 à \$9.50

\$6.95 vous donnent le choix sur des habillements de \$9.50, \$10, \$10.50, \$11 et \$12, y compris notre assortiment des fameux habitons **LINCOLN MILL**. Même réduction sur toutes sortes d'habits et faits sur commandes. **ULSTERS ET CAPOTS**, pour \$1.95, \$2.95 ET \$3.95 et ainsi de suite. **PANTALONS** pour Hommes 95c., \$1.95, \$2.95 et \$3.95.

Vous économiserez donc en achetant chez nous. Les Ulsters, Pardessus, Reefers et Habillements pour Jeunes Gens et Enfants sont vendus sans profits et souvent à pertes. Nos Pardessus n'ont jamais été aussi bas. Notre Linge de dessus, nos Chapeaux sont aussi perdus dans cette incommensurable chasse de marchés grands. Impermeables, Capots en caoutchouc, en cuir, en toile cirée aussi dans cette liste.

La force herculéenne de ces marchés énormes commandera l'attention et l'admiration de tous ceux qui attendent une bonne occasion de se vêtir. Nos marchandises et nos prix sont tels qu'annoncés.

Les Freres Jumeaux **BABBITT**, propriétaires.

UN SEUL PRIX-Argent Comptant

134 & 140 LISBON ST.

COMMIS CANADIENS : Florian Desjardins, A. B. Lebrun et Nop. Caron. J. B. Lamontagne, tailleur.